

L'Union des Sociétés Locales (USL) et la Municipalité de Prangins ont le plaisir de vous convier aux parties officielles et récréatives de la

**Fête Nationale**  
**mercredi 1<sup>er</sup> août 2018, site des Abériaux**  
**Programme de la manifestation**  
(la fête aura lieu par n'importe quel temps)

18 h.00 à 24 h.00	Stands de boissons et restauration (fermés pendant la partie officielle)
18 h.00 à 18 h.45	Verrée offerte par la Commune de Prangins
18 h.45 à 19 h.30	Partie officielle <ul style="list-style-type: none"><li>• Mot de bienvenue de l'USL : M. François Krull, Président</li><li>• Message des Autorités communales : Mme Alice Durgnat Levi, Municipale</li><li>• Lecture du Pacte de 1291 : M. Bastien Auberson</li><li>• Message des églises : M. Kevin Bonzon, Pasteur de la Paroisse de Nyon</li><li>• Hymne national</li><li>• Allocution de M. Gérald Créteigny, Président de la Région de Nyon</li></ul>
20 h.00	Animation musicale « DJ »
21 h.15	Formation du cortège aux lampions devant les stands Déplacement du cortège autour du site, distribution surprise aux participants à l'arrivée.
22 h.15	Allumage du feu du 1 <sup>er</sup> août
00h.00	Fin de la manifestation

<b>Remarque importante</b>	La Municipalité rappelle que l'usage de tous les engins pyrotechniques est formellement <b>interdit</b> en dehors de l'emplacement réservé à cet usage.
----------------------------	---

Veillez prendre cette feuille avec vous le soir du 1<sup>er</sup> août ; les paroles du cantique suisse figurent au verso. Dans la mesure du possible venez à pied afin d'éviter les embouteillages dans les parkings.

Nous nous réjouissons de vous retrouver aux Abériaux !

Le comité d'organisation et la Municipalité de Prangins

Pour plus d'informations, rendez-nous visite sur le site de l'USL [www.usl-prangins.ch](http://www.usl-prangins.ch)